



DANS L'OMBRE ... UNE LUTTE AU QUOTIDIEN

Une nouvelle fois grâce à la CGT,

Dès l'an prochain,
la participation sera enfin équitable peu importe les salaires !

En effet un avenant vient d'être signé avec la direction d'INITIAL

Pour mémoire, jusqu'à présent elle était proportionnelle au salaire, qui avantagéait encore les plus gros salaires !

Dès demain, elle sera **uniquement calculée en fonction de la présence !**

(Exemple : un agent de production et un cadre toucheront la même participation pour un temps de présence égal)